



DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **24**

Procurations : **7**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :
Décision modificative
n°4 du budget annexe
PÉRILS

SÉANCE DU MARDI 4 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 4 novembre à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué
mercredi 29 octobre 2025 s'est réuni en salle du conseil à la Mairie de
THIERS, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER Maire,
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON,
Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine
MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE,
Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Pépa
CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Sérap
ALP, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX
et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

David DERROSSIS à Stéphane RODIER ;
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON ;
Monique MORENO à Martine MUNOZ ;
Patricia BOSTMAMBRUN à Pierre CONTIE ;
Michelle MAGNOL à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ;
Christophe MANKA à Hélène BOUDON ;
Yoann BENTEJAC à Eric BOUCOURT ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;

Secrétaire de séance :

Catherine PAPUT

**DÉCISION MODIFICATIVE N°4 DU BUDGET ANNEXE PÉRILS**

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- **Vu** la délibération n°5 du Conseil Municipal du 5 septembre 2023, adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 ;
- **Vu** la délibération n°10 du Conseil Municipal du 14 novembre 2023, adoptant le règlement budgétaire et financier ;
- **Vu** la délibération n°36 du Conseil Municipal du 14 avril 2025, approuvant le budget primitif du budget annexe PERILS 2025 ;
- **Vu** la délibération n°11 du Conseil Municipal du 12 mai 2025, approuvant la Décision Modificative (DM) n°1 du budget annexe PERILS 2025 ;
- **Vu** la délibération n°21 du Conseil Municipal du 17 juin 2025, approuvant la DM n°2 du budget annexe PERILS 2025 ;
- **Vu** la délibération n°5 du Conseil Municipal du 09 juillet 2025, approuvant la DM n°3 du budget annexe PERILS 2025 ;
- **Considérant** qu'une facture d'honoraires d'avocats de 2021, dans le cadre du péril 42 rue Gambetta, a été mandatée par erreur sur le chapitre 45 et que cette facture a ensuite été titrée à la charge du propriétaire mais qu'elle n'aurait pas dû l'être car il s'agit d'une procédure contentieux qui n'a pas à être rattachée au péril, il convient de prévoir les crédits budgétaires nécessaire pour permettre l'annulation du mandat et du titre émis à tort. Il est ainsi nécessaire de prévoir au chapitre 45, en dépenses d'investissement, sur le compte 45411001 et en recettes d'investissement, sur le compte 45412001, la somme de + 360,00 euros ;
- **Considérant** le péril situé au 8 rue Alexandre DUMAS et la nécessité de réaliser les travaux pour la mise en sécurité des lieux, il est nécessaire de prévoir des crédits budgétaires supplémentaires au chapitre 45, sur le compte 45411030 en dépenses d'investissement et sur le compte 45412030 en recettes d'investissement pour un montant de + 17 000,00 euros ;
- **Considérant** le péril Falaise rue Carnot et la nécessité de réaliser des travaux de mise en sécurité conformément aux pouvoirs de police du maire, il est nécessaire d'ajouter des crédits budgétaires supplémentaires sur le chapitre 45, en dépenses d'investissement sur le compte 45411031 et en recettes d'investissement sur le compte 45412031 pour un montant de 100 000,00 euros ;

Il est proposé la décision modificative suivante :

Compte budgétaire	BP + DM + AS + RAR Dépenses	Dépenses	BP + DM + AS + RAR Recettes	Recettes
Section d'investissement				
Dépenses et recettes réelles d'investissement				
<i>Chapitre 45 – Travaux pour compte de tiers</i>				
D/4541/45411001 – Travaux Périls 42 rue Gambetta				+ 360,00 €
C/4541/45412001 – Travaux Périls 42 rue Gambetta		+ 360,00 €		



Ville de Thiers

Envoyé en préfecture le 12/11/2025

Reçu en préfecture le 12/11/2025

Publié le 12/11/2025

ID : 063-216304303-20251104-251104_17-DE



C.M.04.11.2025

- N°17 -

C/4541/45411030 – Travaux Périls 8 rue Alexandre Dumas		+ 17 000,00 €		
C/4541/45412030 – Travaux Périls 8 rue Alexandre Dumas				+ 17 000,00 €
C/4541/45411031 – Travaux Périls Falaise rue Carnot		+ 100 000,00 €		
C/4541/45412031 – Travaux Périls Falaise rue Carnot				+ 100 000,00 €
<i>Sous total chapitre 45</i>	159 708,77 €	+ 117 360,00 €	159 708,77 €	+ 117 360,00 €
Total des variations des dépenses et recettes réelles d'investissement		+ 117 360,00 €		+ 117 360,00 €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION D'INVESTISSEMENT		+ 117 360,00 €		+ 117 360,00 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ AVEC 28 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNÉ, Philippe BARRAU) :

- Approuve la décision modificative n°4 du budget annexe PÉRILS ;
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,

Catherine PAPUT

Le Maire,

Stéphane RODIER



Envoyé en préfecture le 12/11/2025

Reçu en préfecture le 12/11/2025

Publié le 12/11/2025

S²LO

ID : 063-216304303-20251104-251104_17-DE